

Réunion environnement du 1^{er} Février 2024...

Notes rédigées par Jean-Paul GOYHENECHÉ...

Étaient présents: Mmes LANNOIS, LEROY, Mrs SALOMÉ, GRIFFON, GOYHENECHÉ, MANNE,,

Étaient absents excusés: Mrs ROIRON, MILLET, CAURA...

En préambule, Monsieur SALOMÉ expose aux participants les points qui ressortent du débat entre le Directeur de l'Agglomération et les responsables du Codev... Il semblerait que Monsieur FOUCHET soit à l'écoute et qu'il sera l'interlocuteur privilégié du Codev. Il est prêt à étudier et proposer les saisines que le Codev sera chargé d'enrichir de ses débats... La première proposition d'études qu'il formule étonnera puisqu'elle avait fait l'objet d'un refus par les élus de l'agglomération en d'autres temps: le **choix d'une marque pour le territoire...**

Au niveau du sujet qui nous intéresse, l'environnement, Mr le Directeur propose que l'on réfléchisse sur le cahier des charges qui sera soumis aux entreprises de collecte des déchets ménagers... Il est souhaité que l'agglomération se fende d'une demande écrite de saisine pour ce sujet, afin de bien cerner les termes de la demande.

Lors de cette réunion, il est proposé de faire un petit détour vers deux rapports qui sont tombés en fin d'année 2023, et qui concernent nos domaines de réflexion...

👉 Déchets ménagers: rapport 2022.

Si l'on devait retenir un seul chiffre de ce rapport, c'est :

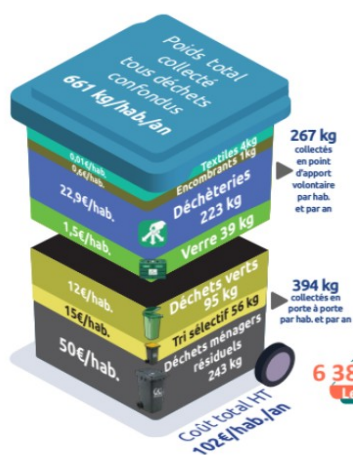
Poids annuel par habitant en 2021: **705 kg/h et par an...**

Poids annuel par habitant en 2022: **669 kg/h et par an...**

Ce poids s'entend en totalisant l'ensemble des collectes, déchetteries comprises... Et ça comprend aussi les déchets assimilés, ceux que produisent un certain nombre de commerces ou de petites entreprises artisanales...

On fait donc mieux en 2022 qu'en 2021... Peut-être, mais en France la moyenne se situe plutôt autour de **580 kg/h** (chiffre 2021), on est donc encore loin de la coupe aux lèvres...

Ce qu'on peut également retenir de nouveau dans ce rapport, c'est cette infographie qui présente les chiffres des déchets ménagers sur le territoire...



Elle décrit la composition de nos poubelles, d'une façon théorique bien sûr, mais pertinente, qui montre bien les volumes qu'on pourrait soustraire pour qu'elle soit plus légère...

Il y a aussi un petit graphique intéressant sur le poids de nos poubelles comparé au niveau national et départemental...



Et bien sûr, une représentation du déficit du service avec un couplet bien culpabilisant sur le décompte sacrificiel de la part du budget principal qui vient combler le déficit...

Là, il faudrait parler des attributions de compensation, et par voie de déduction, des charges transférées concernant les déchets ménagers... En effet, quand la compétence déchets ménagers a été transférée à l'intercommunalité, les communes ont été légalement tenues de verser à l'intercommunalité ce que ça leur coûtait sur leurs budgets... C'est ce qu'on appelle les charges transférées... En **2003**, ces charges de transfert de la collecte et du transport des déchets se montaient à **2 306 382 euros**... Tiens, tiens et le reste à charge des déchets en 2022 s'élève à **2 190 895 euros**... On voit donc que ce que versent les communes compense largement le déficit...

Il y a également un petit graphisme sur le coût des déchets pour un foyer type de 4 personnes...



Hum, les calculs sont quelque peu biaisés, qui nous font croire que les coûts des déchets sont proportionnels à la taille du foyer... Je crois que ça s'appelle un peu «du foutage de gueule», car le montant des taxes des ordures ménagères n'est pas proportionnel au nombre de personnes du foyer mais à l'importance de la base locative de votre habitation, donc de la taille de la maison que vous habitez... Si vous habitez une grande et belle maison, que vous y habitez seule, même si vous produisez très peu de déchets, **vous paierez beaucoup!**...

La CACTLF présente enfin 7 pistes d'amélioration du service à l'horizon 2026, puisque le terme du «mandat» est évoqué... Si on considère l'ordre de présentation et que celui-ci fait sens, on peut estimer la priorité de chacun des items :

- 1. prévention...**
- 2. éducation des usagers...**
- 3. évolution du financement...**
4. évolution de l'organisation du service...
5. analyse prospective et mesure fine des flux...
6. optimisation des moyens (???)... A qui profitera cette optimisation?...
7. mise en place de solutions économique et pérennes pour une service durable...

Ce qui a disparu sur le rapport 2022...

En 2021, le rapport consacrait trois pages à l'organisme de traitement des Déchets d'équipements Électriques et Électroniques, **Ecosystem**, avec les tonnages prélevés et les sommes reversées à la collectivité...

Rien dans le rapport 2022... Pourquoi ?...

Le rapport ne dit rien non plus sur l'obligation de trier les biodéchets...

Qu'en est-il des solutions apportées par l'agglomération sur le tri des biodéchets... Si les déchets verts sont ramassés en porte à porte, pour les déchets alimentaires, il n'y a pas de solutions globale... L'agglomération a bien proposé de mettre à disposition 600 composteurs individuels sans contrepartie financière des acquéreurs, mais au vu des 27 400 logements recensés sur l'agglomération, cela reste limité...

Le tri des biodéchets, notamment alimentaires est pourtant une source importante de diminution des déchets résiduels... C'est un sujet qu'il faut approfondir pour les élus de l'agglomération... Pour développer et généraliser ce tri des biodéchets, il faudra beaucoup d'information et d'éducation des populations, notamment urbaines et dans les habitats collectifs... Il y aurait également lieu de revoir la périodicité des ramassage déchets triés et résiduels, les poubelles jaunes se remplissant plus vite que les noires, compte tenu des nouvelles consignes de tri... Ne devrait-on pas inverser les périodicités de collectes?... Pour finir sur le sujet, on glose sur des soupçons que la population exprime sur les volumes triés qui se retrouvent avec le «tout-venant» annihilant ainsi les efforts de citoyens.

Il est suggéré d'organiser une visite du centre de tri du syndicat Valor'Aisne pour l'ensemble des membres du Codev, mais aussi de visiter le centre d'enfouissement...

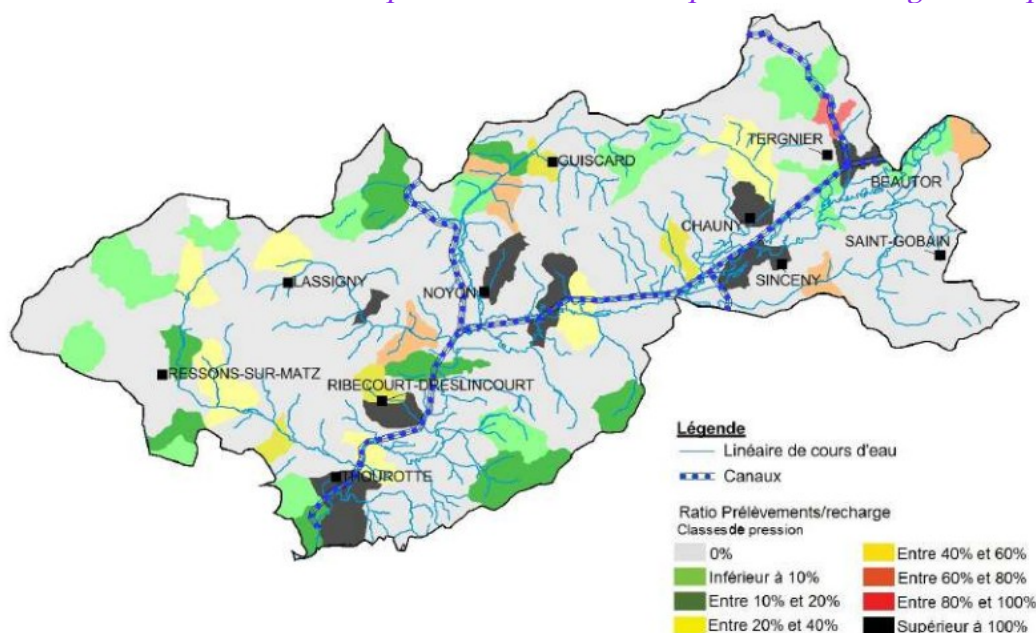
👉 Gestion de l'eau: rapport 2022.

C'est vrai que ces rapports se ressemblent d'une année sur l'autre mais il est parfois pertinent d'observer les quelques différences qu'on peut y déceler...

Ce point de l'ordre du jour n'a pu être abordé, faute de temps... Il sera traité lors de la prochaine réunion...

Un conseiller a cependant tenu à nous faire remarquer une information assez inquiétante puisée dans un document datant de 2007 (Note d'enjeux Bassin versant de l'Oise Moyenne)

Sur la carte ci-dessous, on voit que de nombreuses zones dans la vallée de l'Oise sont de couleur noire, c'est-à-dire ayant une consommation d'eau dépassant de 100 % les capacités de recharge des nappes...



Carte représentant le rapport des volumes d'eau consommés annuels et la recharge de la nappe d'eau

Hors, rien n'est dit à ce sujet par le Préfet de Région au niveau du plan climat, alors que la note pré-citée émane de ses services...

👉 L'énergie sur le territoire de la CACTLF.

On fait un petit tour de table sur ce qu'on en pense et quels sentiments évoque ce domaine environnemental...

Première réflexion: l'énergie c'est cher et ça va pas s'arranger...

Deuxième réflexion: Il y a quarante ans, on nous prédisait un monde libre et non policé dans lequel l'énergie nucléaire serait la solution parce que ses déchets seraient traités sans problème...

Aujourd'hui, on ne sait pas quoi faire des déchets nucléaires et on a des caméras de vidéosurveillance partout...

Troisième réflexion: les éoliennes, on en met partout et on sait pas quoi faire de leur énergie...

Le débat tourne surtout sur la production de l'énergie... L'industrie des panneaux solaires est-elle fiable? Quelle est la durée de vie d'un panneau solaire ou d'une éolienne?

On nous décrit aussi une situation problématique concernant les fameuses primes énergétiques pour l'isolation ou les équipements de chauffage alternatifs tels que les pompes à chaleur, les poêles à pellets, etc... En effet, suite à une demande de prestation, il s'est avéré que l'entreprise sollicitée était surtout-là pour inciter les clients à prendre un crédit pour financer leur installation... On en vient alors à évoquer les arnaques gravitant autour des CEE et du dispositif Prim'rénov... Il y a là matière à réflexion dans la nécessité de renforcer l'efficacité des structures qui aident la population autour de ces dispositifs... A partir d'un exemple concret, on réfléchit aussi sur la mesure fine de la qualité de l'isolation d'une habitation: l'utilisation d'une caméra thermique pour mesurer les pertes, le coût financier annuel pour le chauffage d'une résidence... Le gouvernement incite les citoyens à faire des économies d'énergie en chauffant à 19 degrés et en éteignant les lumières quand on quitte une pièce. Mais comment économiser encore plus quand on pratique déjà ces gestes et depuis longtemps?...

On arrive alors au constat, qu'aujourd'hui, rien n'est parfait dans la quête des objectifs énergétiques, mais que des avancées certaines ont fait bouger les choses. On fait également remarquer que la transition énergétique est un leurre... Jamais dans l'histoire de l'humanité les choses ne se sont passées comme ça... Le charbon n'a pas remplacé le bois, le pétrole n'a pas remplacé le charbon, et l'électricité ne remplacera pas le pétrole et le charbon... l'historien Jean-Baptiste FRESSOZ explique très bien cela dans un livre intitulé «sans transition»...

Une voiture électrique est en acier, et l'acier, c'est aussi du carbone... Pour faire des panneaux solaires ou des éoliennes, ou des pompes à chaleur, il faut aussi du charbon et du pétrole, et tous ces objets ont une durée de vie limitée, qu'il faudra remplacer, et donc consommer encore et encore des énergies fossiles pour les fabriquer... Il faudra bien se résoudre à moins consommer d'énergie... Car la population mondiale croît, et avec elle beaucoup d'êtres humains, dans des pays comme la Chine, l'Inde ou la Corée du Sud qui accroissent leur niveau de vie, synonyme de consommation d'énergie et de production de GES (Gaz à Effet de Serre)...

Il faut s'attendre, à un moment ou à un autre à être confronté à un «mur» de consommation au-delà duquel nous ne serons plus en capacité de produire toute l'énergie dont l'humanité a besoin...

La voiture électrique est-elle la panacée pour remplacer la voiture thermique?... Pour l'instant elle souffre d'un manque d'autonomie et on n'est pas sûr que son recyclage soit moins polluant que sa consœur dotée d'un moteur à explosion... De plus on n'est pas sûr de pouvoir recharger ses batteries partout. On se soumet donc au risque de tomber en panne en pleine campagne.

La crise de l'énergie va nous obliger à changer nos modes de vie, et à une réorganisation de la vie sociétale... Plus de transport en commun, moins de distances entre lieu de travail et lieu de vie, l'avenir ne peut supporter les interminables files de voitures que l'on voit sur la D 1032, aux approches de Chauny, à l'aube, quand tout le monde va travailler aux quatre coins du département...

En conclusion, on peut compter sur les progrès techniques pour nous faire avancer dans notre quête d'économie d'énergie et de réduction d'émission de GES. Mais la technique ne fera pas tout... Nos modes de vie devront être remis en question... Aujourd'hui on est «au carrefour» de beaucoup de solutions, mais il faut faire vite pour choisir notre cap, et surtout faire les bons choix...



L'énergie et le PCAET.

Un petit retour sur la version définitive du PCAET qui fait l'objet d'une enquête publique numérique (qui se termine d'ailleurs le 6 février)...

Le temps manque pour traiter ce problème... Nous aborderons le sujet la prochaine réunion, en essayant de bien cerner les possibilités et les capacités des différents types de consommation de de respecter les objectifs du PCAET, au niveau des transports, du résidentiel et du tertiaire...